UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Unité de Formation et de Recherche
Mathématiques, Informatique, Mécanique
Île du Saulcy –
57012 Metz cedex 01

téléphone 03 87 31 53 54
télécopie 03 87 31 53 33

MOTION du Conseil de l'UFR MIM 20 septembre 2016

Le conseil de l'UFR MIM, en sa séance du 20 septembre 2016, a pris connaissance d'un courriel anonyme daté du 10 juillet 2016 et adressé à plusieurs personnes de l'Université de Lorraine (directeurs des écoles du collégium L-INP, le Président, Metz Métropole,…) qui s'en sont ouvertes auprès du directeur de la composante.

Le conseil dénonce avec fermeté les allégations mensongères, relatives au projet MISTA, tenues dans ce courriel.

Les membres du conseil rappellent le calendrier de présentation du projet dans de nombreuses instances :

- Discussion sur l'avancement du projet à chaque conseil depuis octobre 2014
- Mise en place d'un groupe de travail MISTA-Lorraine INP
- Réunions de travail régulières avec les composantes partenaires
- Présentation aux représentants des collectivités territoriales
- Présentation aux comités de direction des UFR SciFa et FST
- Présentation à l'équipe politique de l'UL
- Présentation à l'équipe de direction de l'ESTIC le 19 mars au Technopole
- Présentation au comex du collegium Sciences et Technologies
- Présentation au comex du collegium Lorraine INP du 3 juin 2016
- Vote favorable du collegium Lorraine INP réuni en séance plénière le 16 juin 2016

Le conseil réaffirme que les entités de formation et de recherche présentes sur le technopole de Metz sont des partenaires privilégiés du projet MISTA. Ainsi, le comité de direction de l'ENIM a été informé du projet par son administrateur provisoire. L'ENIM a nommé un représentant Professeur des Universités au groupe de travail du projet MISTA et Lorraine INP. Ce représentant est en charge des relations et du développement de l'Enim sur le technopole. Le professeur missionné a assisté aux différentes réunions de ce groupe de travail.

Le conseil de l'UFR réaffirme la transparence de la construction du projet MISTA et s'insurge contre ces méthodes indignes de notre communauté. Il rappelle que la composante MIM a le droit de se développer et de proposer des projets ambitieux pour un nouvel avenir sur le technopole dans le cadre d'un dialogue franc et dépassionné.

Aussi, le conseil demande à la présidence de l'Université de Lorraine de mettre en œuvre tous les moyens qu'elle estimera nécessaire afin de condamner fermement les auteurs de ces propos qui n'ont d'autre finalité que de mettre en péril les projets innovants et dresser les personnels les uns contre les autres.

Cette motion a été votée à l'unanimité par les membres du conseil